

## Compte-rendu du CM Extraordinaire du 27 Février 2017

**Présents :** Michel REYDON, Vanessa ALBARET, Michel PELLEQUER, Michel BOULANGER, Pascale FILLIAU, Isabelle MERCIER, Mireille ROUSSEAU

**Absents :** Néant

**Excusés :** Néant

**Représentés :** François PETIT est représenté par Michel BOULANGER ; Bernadette RABIAU est représentée par Michel REYDON.

**Désignation d'un secrétaire :** Michel BOULANGER

### Ordre du jour :

#### Ajout ODJ :

M. le Maire propose à l'assemblée l'ajout des points suivants à l'ordre du jour de la présente séance :

- **Point n°2 :** Aménagement du hameau de la planche : Attribution du marché de travaux
- **Point n°3 :** Sentier du Bocard : Plan de financement prévisionnel
- **Point n°4 :** Programme de voirie communale 2016/2017 : Plan de financement prévisionnel

**Adopté à l'unanimité**

#### **1. Réhabilitation de la STEP – phase 2 : Choix des candidats retenus pour déposer une offre**

Les dossiers de consultation des entreprises ont été réceptionnés jusqu'au 27/02/2017, 12h. Suite à l'analyse des candidatures, il est proposé de retenir les entreprises autorisées à déposer une offre, comme suit :

1. EUROVIA DALA, AGENCE LMTP – 42650 St Jean de Bonnefonds
2. MSE – OTV – 26290 Donzère
3. HYDREL – 24480 Le Buisson de Cadouin
4. SARL EPUR, groupe VEOLIA – 30140 Thoiras

**Adopté à l'unanimité**

#### **2. Aménagement du hameau de la planche :**

Les dossiers de consultation des entreprises ont été réceptionnés jusqu'au 17/02/2017, 12h. Suite à l'analyse des offres, il est proposé de retenir le groupement d'entreprises AB travaux Services/ROUVIERE Francis pour un montant de 109 602.50€ ht.

Le maire demande de valider ce choix et de lui donner l'autorisation d'engager les travaux et tous les engagements nécessaires à ces travaux.

**Adopté à l'unanimité**

#### **3. Chantier du Bocard : Sentier de découverte**

Après exposé de la situation financière et afin de solliciter les financements de la région Occitanie et de la Drac, il est nécessaire de modifier le plan de financement prévisionnel. Le projet n'ayant pas démarré et le site étant inscrit, les budgets ont sensiblement augmenté et doivent être ainsi révisés. Un dossier de demande de financement a également été introduit pour les Contrats de Ruralité.

Dépenses (€ ht)		Recettes (€ ht)		
<b>Acquisition foncière</b>	<b>12 500</b>	<b>Subventions publiques</b>	<b>202 786</b>	<b>80 %</b>
<b>Travaux</b>	<b>215 175</b>	<i>Région Occitanie</i>	76 045	30 %
<i>Echaf. / Maçonnerie/Pierres de tailles</i>	143 485	<i>Département de la Lozère</i>	41 500	16.37 %
<i>Serrurerie / Métallerie</i>	33 737	<i>Drac (Conservation et Valorisation)</i>	68 791	27.14 %
<i>Abattage d'arbres fonderie</i>	20 000	<i>Parc National des Cévennes</i>	16 450	6.49 %
<i>Signalétique du sentier</i>	17 953			
<b>Autres dépenses</b>	<b>25 808</b>	<b>Ressources propres</b>	<b>50 697</b>	
<i>Frais de maîtrise d'œuvre</i>	18 608	<i>Autofinancement</i>	50 697	20 %
<i>Parution</i>	1 000			
<i>Imprévus</i>	1 500			
<i>Contrôle tech. / SPS</i>	4 700			
<b>Total dépenses</b>	<b>253 483</b>	<b>Total recettes</b>	<b>253 483</b>	<b>100 %</b>

**Adopté à l'unanimité**

#### 4. Programme de voirie communale 2016/2017 : Plan de financement prévisionnel

Afin de solliciter le financement du Département de la Lozère, et suite à une modification dans notre programme de travaux sur les voiries communales, il est nécessaire de valider un plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

Dépenses	Montant € ht	Recettes	Montant € ht
Travaux	65 000.00	Département (40%)	26 000.00
		Fonds propres (60%)	39 000.00
<b>Total Dépenses</b>	<b>65 000.00</b>	<b>Total recettes</b>	<b>65 000.00</b>

**Adopté à l'unanimité**

La séance est levée à 17h36'.